



Mer et Responsabilité

A l'heure où le concept de responsabilité devient inhérent à toute réflexion menée en matière maritime, l'UMR-AMURE Centre de droit et d'économie de la mer (www.umr-amure.fr), estime que le moment est venu de réfléchir à la manière dont ce concept se décline en la matière : les responsabilités se trouvent-elles diluées ou renforcées dans le monde maritime? Existe-t-il en mer une spécificité de la responsabilité des acteurs, tant publics que privés? Telles sont quelques-unes des questions qui seront posées. Sans prétendre y répondre de manière exhaustive, ce colloque se fixe pour ambition d'aborder ces questions et d'y apporter des éléments de réponse. Pour cela, les intervenants, spécialistes des questions maritimes, juristes reconnus pour leur compétence dans le domaine de la responsabilité juridique, apporteront leur expertise afin de contribuer à la réflexion globale sur un thème particulièrement d'actualité. En témoignent les réactions suite au jugement rendu par le TGI de Paris le 16 janvier dernier à propos de l'affaire Erika.

Inscription et informations

Inscription et informations complémentaires sur le site internet de la Sea Tech Week :
www.seatechweek-brest.org

Comité d'organisation

Unité Mixte de Recherche AMURE M_101, Centre de droit et d'économie de la mer, Université de Brest :

- ▶ Annie Cudennec, Professeur de droit public
- ▶ Olivier Curtil, Maître de conférences de droit public
- ▶ Cécile de Cet-Bertin, Maître de conférences HDR de droit privé
- ▶ Nathalie Godineau, Responsable administratif et financier
- ▶ Gaëlle Guéguen-Hallouët, Maître de conférences de droit public
- ▶ Séverine Julien, Communication
- ▶ Armel Kerrest, Professeur de droit public
- ▶ Véronique Labrot, Maître de conférences de droit public, Doyen de la faculté de droit, d'économie et de gestion
- ▶ Arnaud Montas, Maître de conférences de droit privé

Avec le soutien de



Plaqueette : Séverine Julien, UMR-AMURE, UBO-Ifremer

Colloque

Semaine internationale des sciences
& technologies de la mer
Sea Tech Week : www.seatechweek-brest.org

Mer & Responsabilité

16 - 17 octobre 2008
CCI Brest & Le Quartz - Brest





Jeudi 16 octobre

📍 Lieu du colloque : Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest, 1 place 19eme RI à Brest, Salle de l'Assemblée.

14h00 Allocutions d'ouverture

14h30 Conférences introductives

Le concept philosophique de responsabilité, Patrice Poingt, Professeur de philosophie

Le concept juridique de responsabilité, Jérôme Julien, Professeur de droit privé, Centre de recherches de droit privé (CRDP) - Université de Brest

15h30 - 16h00 Débats - Pause

16h00 SESSION I - Mer et responsabilité des autorités publiques

► Modératrice : Véronique Labrot, Doyen de l'UFR droit, économie et gestion, Brest ◀

⇒ La responsabilité particulière des autorités publiques :

La responsabilité internationale de l'Etat du pavillon - Armel Kerrest, Professeur de droit public, UMR AMURE, Université de Brest

La responsabilité des autorités publiques en droit communautaire - Annie Cudennec, Professeur de droit public, UMR AMURE, Université de Brest

La responsabilité particulière des autorités publiques en droit interne - Maryse Deguergue, Professeur de droit public, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne

17h20 Débats

Vendredi 17 octobre



📍 Lieu du colloque : Le Quartz Centre de Congrès, 2-4 Avenue Clémenceau, Brest

9h00 - 10h00 SESSION II - L'objet de la responsabilité

► Modératrice : Annie Cudennec, Professeur de droit public, Université de Brest ◀

⇒ La responsabilité d'établir un cadre de préservation du milieu marin :

La conditionnalité environnementale, Danielle Charles Le Bihan, Professeur de droit public, Chaire européenne Jean Monnet, Centre de Recherches Européennes (CE-DRE), Département de l'Institut de l'Ouest : Droit et Europe (IODE) - Université de Rennes 1

Le concept de pêche responsable : de nouvelles responsabilités pour les professionnels de la pêche, Olivier Curtil, Maître de conférences de droit public, UMR AMURE, Université de Brest

La responsabilité environnementale : la réparation des dommages à l'environnement marin, Tullio Scovazzi, Professeur, Université de Milano Bicocca, Italie

10h00 - 10h30 Débats - Pause

10h30 - 11h10 Suite Session II

⇒ La responsabilité de préserver les activités liées à la mer :

La responsabilité de sécuriser le transport maritime, Christophe Marquès, Conseil régional de Bretagne et Yann Rabuteau, Réseau Allegans

La responsabilité portuaire, Gaëlle Guéguen-Hallouët, Maître de conférences de droit public, UMR AMURE, Université de Brest

L'évaluation du préjudice environnemental en droit international, Betty Queffelec, Docteur en droit, UMR-AMURE, Université de Brest et Julien Hay, Maître de conférences en économie, UMR-AMURE, Université de Brest

11h30 - 12h00 Débats

12h00 - 14h00 Pause déjeuner

14h00 SESSION III - Mer et responsabilité des hommes

► Modérateur : Patrick Chaumette, Professeur de droit privé, Université de Nantes, Centre de Droit Maritime et Océanique ◀

⇒ La responsabilité voulue :

De l'existence d'une responsabilité maritime contractuelle, Cécile De Cet-Bertin, Maître de conférences de droit privé, UMR AMURE, Université de Brest

Mer et Responsabilité dans le contrat de transport, Christophe Paulin, Professeur de droit privé, directeur du Master de droit des transports de l'université de Toulouse I, co-directeur scientifique de la revue de droit des transports

Mer et Responsabilité dans le contrat d'affrètement maritime, Gervan Branellec, Docteur en droit, UMR AMURE, Université de Brest, Enseignant à l'Ecole supérieure de commerce de Brest

15h00 - 15h30 Débats - Pause

15h30 - 16h10 Suite Session III

⇒ La responsabilité subie :

Assurances maritimes : responsabilité et risque maritime - Yves Tassel, Professeur émérite, Université de Nantes

Mer et responsabilité pénale - Claudia Ghica-Lemarchand, Maître de conférences de droit privé, Université de Paris XII

La responsabilité du fait de la mer (étude de la causalité) - Arnaud Montas, Maître de conférences de droit privé, UMR AMURE, Université de Brest

16h10 - 17h00

Conclusion générale

Patrick Daillier, Professeur de droit public, Université de Paris X